

M. Marie-Joseph Chénier, à la tête de plusieurs citoyens de Paris, se présente à la barre.

Il donne lecture de la pétition suivante :

Législateurs,

Au moment où une Convention nationale va élever la Constitution française au niveau de la déclaration des droits, tous ceux qui, dans les diverses contrées du monde, ont mûri la raison humaine et préparé les voies de la liberté, doivent être regardés comme les alliés du peuple français. Vous pouvez resserrer cette alliance par les nœuds d'une adoption glorieuse. Quand Rome, souveraine et libre, avait assujéti tous les trônes de l'univers, les rois briguaient l'honneur d'être élevés à la dignité de citoyens romains. Ce ne sont point des tyrans que nous vous proposons d'adopter au nom du peuple français, mais des philosophes courageux qui ont sapé les fondements de la tyrannie. Décernez aux vertus, aux talents, à l'amour de la liberté une illustre et digne récompense, et que les bienfaiteurs de l'humanité soient déclarés citoyens français.

Parmi ces bienfaiteurs, nous distinguons particulièrement ceux dont les écrits lumineux ont servi la liberté américaine ou la liberté française ; Payne, l'immortel auteur du Sens commun et du beau livre des Droits de l'homme ; Madisson, qui, dans le Fédéraliste, a développé avec profondeur le système des confédérations ; le docteur Priestley, que ses malheurs ont couvert de gloire autant que ses vertus et son génie ; Makintosh, qui a réfuté avec une éloquente dialectique les amplifications de M. Burke, contre la Révolution française ; Horne-Tooch, partisan déclaré de cette Révolution, et qui, malgré toutes les aristocraties coalisées à Londres pour maintenir dans la Constitution d'Angleterre les vices nombreux qui la déparent, a sollicité dans une pétition célèbre la réforme de la représentation nationale. L'estime de l'Europe vous dénonce encore Wilbeforce, le plus zélé, le plus éloquent défenseur des noirs ; Robertson, sage et profond historien, ardent ami de l'humanité ; Naper-Tandi, patriote irlandais, qui a soutenu les droits de l'Irlande avec le courage d'un homme libre et les talents d'un homme d'État ; William Bolts, auteur de l'histoire philosophique et politique du Bengale, persécuté par le lord Clive et par la compagnie d'Angleterre pour avoir chéri l'humanité, pour avoir cru que les malheureux Indiens n'étaient pas destinés par la nature à gémir éternellement sous le joug du ministère anglais.

A côté de ces excellents citoyens du monde, nés sur le sol fécond des îles Britanniques et de l'Amérique septentrionale, l'Italie nous présente le philosophe Gorani, honoré par la haine, illustré par la persécution de la maison d'Autriche, cette grande ennemie du bonheur des hommes. L'Allemagne, courbée sous le triple joug de la tyrannie monarchique, militaire et féodale, a vu s'élever quelques esprits généreux, qui se sont faits libres au sein de la publique servitude. Campe, littérateur distingué, a défendu la liberté française dans plusieurs écrits énergiques ; il a proclamé les droits de l'homme et propagé dans sa patrie ces principes immortels qui briseront les fers de tous les peuples du monde. Depard, fléau de tous les préjugés, en écrivant sur les Grecs, les Chinois et les Américains, a rendu depuis longtemps aux hommes qui savent lire tous les services qu'on peut attendre d'une raison supérieure, aidée d'une imagination féconde et d'une vaste érudition. Dans la Suisse, le cultivateur Pestalozzi a bravé l'aristocratie et réclaté dans ses ouvrages les droits méconnus du peuple helvétique. Enfin, sur les bords de la Vistule, quand une nation entière, désarmée, semble se prosterner aux pieds d'une femme ambitieuse et cruelle, le maréchal de la confédération de Pologne, Malakouski, n'est point complice du découragement général ; il offre un grand exemple à ses compatriotes et reste seul debout sur les ruines de la liberté polonaise.

De tels hommes, législateurs, ont bien mérité de la France, puisqu'ils ont été les apôtres, les soutiens, les martyrs de la liberté. Nous vous demandons pour eux les droits de citoyen français. Payez la dette du genre humain ; vous serez payés à notre tour par l'approbation publique. Eh ! si le choix du peuple portait ces hommes illustres à la Convention nationale, quel spectacle implant et solennel offrirait cette assemblée qui va déterminer de si grands destins ! L'élite des hommes réunie de tous les points de la terre ne semblerait-elle pas le congrès du monde entier ? Ce n'est point par des inepties diplomatiques, par des négociations tortueuses entre des cours qui sont convenues de se tromper mutuellement, mais c'est par de telles adoptions qu'il est possible de réaliser cette fraternité universelle, premier vœu des philosophes, premier but de l'ordre social. C'est ainsi que la liberté s'élèvera sur les débris de l'édifice féodal et du colosse monarchique, et que toutes les nations pourront se reposer un jour sous l'ombrage de l'égalité.

Marie-Joseph Chénier, à l'Assemblée, le 24 août 1792.